

Décembre 2018 - Février 2019



Fiche plante: l'arbre à papillons

adalía:

Nos formations 2019

p.14

p.10

Sommaire		
7	Retour sur la table-ronde «cimetières»	5
7	Le point sur les revêtements	5
7	Formations continues phytolicence	8
7	Fiche plante: l'arbre à papillons	10
7	La chronique du Docteur GD	12
7	Nos formations 2019	14

# L'équipe d'Adalia 2.0 vous souhaite une excellente année 2019!

Cela fait maintenant presque 5 ans que les nouvelles réglementations sur l'utilisation des pesticides sont entrées en vigueur. Depuis lors, les communes ont dû mettre en place différents aménagements et se tourner vers des machines de désherbage alternatif afin de parvenir au zéro phyto pour le 1<sup>er</sup> juin 2019.

Dans ce cadre, l'asbl Adalia 2.0, l'asbl Ecowal et le SPW Environnement organisent 4 soirées d'informations à destination des élus afin de leur présenter les différents services et subventions dont ils peuvent bénéficier afin d'atteindre et de respecter le zéro phyto dans les espaces publics. Ces séances auront lieu en soirée (18h45 – 21h30) dans les communes suivantes:

Ath: 17/01/19
Beauvechain: 31/01/19
Florennes: 07/02/19



### RAPPEL!

## Envoi des registres d'utilisation de produits phyto pour l'année 2018 avant le 31 janvier 2019!

**Conformément à la législation en vigueur, le registre complété doit être transmis à** registre.pesticides.dgarne@spw.wallonie.be.

Si vous êtes déjà en **zéro phyto**, vous pouvez envoyer le registre avec la mention « néant » et/ou le signaler par mail.

Si vous pulvérisez encore, veillez à utiliser des produits phyto homologués!

Si vous utilisez encore des produits phytopharmaceutiques dans certains de vos espaces publics, n'oubliez pas de vérifier que ces produits soient toujours bien agréés. En effet, de nombreux produits comme le Zapper ou le Kidway ne sont plus homologués et ne peuvent donc plus être employés.

### Pour vérifier l'homologation des produits :

- Allez sur http://fytoweb.be/fr/produits-phytopharmaceutiques/ consulter-autorisations-de-produits-phytopharmaceutiques
- Ou contactez un des facilitateurs « zéro pesticides » : Thibaut Mottet - 0483/44.00.94 – thibaut@adalia.be ou Tiffanie Frenkel – 0486/36.07.30 -tiffanie@adalia.be

## etramo

## Désherbeurs-balayeuses



Cimetières: une table-ronde très instructive à Braine-le-Comte

Le 16 octobre, Adalia 2.0 a organisé en collaboration avec la Ville de Braine-le-Comte une table ronde sur l'entretien des cimetières sans pesticide et sur la communication. Au total, environ 32 personnes venant de 16 communes différentes ont participé à cette matinée. Celle-ci était divisée en deux parties: une visite de deux cimetières gérés sans pesticides et ensuite une discussion en sous groupes afin de trouver des pistes de solutions concrètes aux problèmes rencontrés par les gestionnaires communaux. L'asbl Adalia 2.0 tient à remercier la Ville de Braine-le-Comte pour sa collaboration.

# Conception et aménagement d'espaces publics : le point sur les revêtements

Lors de la création ou de l'aménagement d'un espace public, le choix du revêtement est crucial et doit tenir compte de toute une série de questions essentielles (type d'usagers, fréquence d'entretien, coût, durée de vie du matériau, perméabilité, sécurité, Etc. ).

Choisir un revêtement non adapté peut entrainer de conséquences



importantes tant pour les usagers, les équipes d'entretien que pour l'environnement. A l'aube du 1er juin 2019, il nous semblait intéressant de faire le point sur les revêtements existants avec une attention particulière portée à leur entretien « sans pesticide » et à leur impact sur l'environnement.

Parking à Raeren

### Revêtements et imperméabilisation du sol

Les revêtements sont aujourd'hui au cœur d'un problème environnemental majeur : l'imperméabilisation des sols, qui ne fait qu'augmenter. Les sols perdent leur fonction biologique en raison de leur recouvrement avec un matériel imperméable. Ainsi recouvert, l'eau ne peut ni s'infiltrer, ni s'évaporer, le ruissellement s'accentue, avec parfois pour conséquence des inondations catastrophiques. Conserver la perméabilité des surfaces est donc une mission essentielle, que les concepteurs et gestionnaires peuvent contribuer à mener à bien en proposant l'une des nombreuses solutions existantes pour l'aménagement de leur espaces verts.

De manière générale, les solutions perméables sont à privilégier et peuvent être classées en 2 catégories :

### Les Revêtements non végétalisés :

- les pavages filtrant non maçonnés et dallages divers qui peuvent être perméables grâce à leurs interstices, à leur structure même ou aux matériaux utilisés, sans altérer trop durement la portance ou le confort de la marche;
- les bétons et enrobés poreux ou drainant (20 à 30% de vide) qui limitent le ruissellement de surface;
- · les bitumes à liant végétal (mais perméabilité peu élevée);
- les graviers concassés, les terres battues, les surfaces gravillonnées et les mélanges terre-pierre qui améliorent les échanges avec le sol.







Perméo à Charleroi

### Les Revêtements végétalisés :

• les revêtements alvéolaires végétalisés (en plastique ou en béton) et les gazons renforcés qui laissent la végétation reconquérir les surfaces de circulation pour recréer un sol vivant.

## Revêtements et entretien « zéro phyto » Zoom sur les joints dits « innovants »

Certains sables de jointement ont été développés afin de contrer l'arrivée d'espèces adventices. Des études menées par le CRR (Centre de Recherche Routier) ont montré « qu' en général ces matériaux sont capables de réduire considérablement l'apparition de mauvaises herbes ». Cela présente un certain coût et nécessite au préalable de vider complètement les joints avant l'application du sable spécifique. Ces sables peuvent être enrichis en sels (exemple de produit : Danzand) ou être liés avec des matériaux naturels (exemple de produits : Eco-Fugensand, Enviro-bond)

### Zoom sur les revêtements stabilisés avec liant

Un stabilisé avec liant est composé de sables et graves dont la granulométrie et la teneur en argile varient, d'eau, d'un liant, et éventuellement d'un retardateur de prise. Le liant est soit minéral (chaux, ciment, pouzzolane), végétal (issu de graminées), ou synthétique (résine). Plusieurs sociétés proposent des produits intéressants (Natura process d'ECOSOLS, Perméo, Permeaway, ...) et ce type de revêtements ne cesse de se développer.

Gérer les espaces publics sans pesticide demande de poser des choix quant au niveau d'acceptation de la végétation spontanée. Il en va de même pour les revêtements. Soit on choisit des revêtements intégrant la végétation, le désherbage n'est ainsi plus nécessaire. L'entretien consiste alors en une tonte ou un débroussaillage dès que la végétation dépasse la hauteur limite définie.

Si on ne tolère pas ou peu de végétation spontanée, on peut se tourner vers des revêtements perméables conçus pour éviter l'arrivée de végétalisation. Technique plus chère à l'installation mais qui ne nécessite pratiquement plus aucun entretien par la suite. Enfin, on peut opter pour des revêtements plus classiques (graviers, dolomie, klinckers...), moins chers à la création mais plus chronophages en terme d'entretien (désherbage mécanique ou thermique).

# Formations continues pour le renouvellement de la phytolicence :

# Lutte contre les plantes invasives et gestion des terrains de sport sans pesticides

Le 29 novembre et le 10 décembre 2018, Adalia 2.0 a organisé respectivement une formation sur la gestion des plantes invasives et une autre sur l'entretien des terrains de foot en gazon naturel sans produits phytopharmaceutiques.

La formation sur la gestion des plantes invasives a été donnée par Valérie Vanparys de Apis Bruoc Scella qui nous a brossé un aperçu des nouvelles techniques de gestion. Ensuite, différents contrats de rivière (Contrat de rivière Senne, Haute-Meuse et Meuse Aval) nous ont décrit les méthodologies mises en œuvre et les résultats obtenus après plusieurs années de lutte consécutives sur les renouées du Japon, les balsamines de l'Himalaya, la berce du Caucase ou encore l'hydroctyle. Environ 30 personnes venant de 19 structures différentes ont participé à cette formation.

La deuxième formation était axée sur la gestion des terrains de sport en gazon naturel sans produit phyto et a été donnée par Luc Ruelle, ingénieur agronome – consultant en gazon de sport. Cette formation a été organisée en collaboration avec la Province de Namur et a permis à environ 30 personnes de venir se former sur les différentes actions à mettre en place pour la gestion d'un terrain de sport engazonné (foot et rugby) en zéro phyto.

D'autres formations de ce genre seront à nouveau organisées en 2019.







Usage autorisé en agriculture biologique CE 834/2007









www.purver.be

# Fiche plante: **Buddleja davidii** (Arbre aux papillons), ami ou ennemi des papillons ?

Contrairement à ce que beaucoup de gens pensent, l'arbre aux papillons n'est absolument pas bénéfique à la biodiversité du jardin. En effet, son nectar est très attractif pour les papillons mais ses feuilles contiennent des molécules toxiques (aucubine) qui ne nourrissent pas les chenilles, ce qui empêche leur reproduction. Le buddleia est donc à bannir si vous voulez préserver la survie des papillons.

Le buddleia est un petit arbuste de Chine que l'on retrouve fréquemment dans des milieux ouverts et perturbés tels que les friches, les murs, le long des voies ferrées, au bord de cours d'eau, etc. Il est classé en liste de surveillance car il présente un caractère invasif mais on le retrouve surtout sur des sites

considérés comme moins prioritaires pour la conservation de la nature. Néanmoins, il présente un risque pour certains habitats de haute valeur biologique comme les pelouses calcaires.

La croissance rapide du buddleia lui permet également de supplanter les arbres et arbustes indigènes, comme le saule,



et, sur les sols pauvres en azote ou dans des conditions de stress hydrique, le bouleau (Betula pendula), ce qui perturbe la succession naturelle des végétaux. Il utilise de manière plus efficace les ressources naturelles que les espèces pionnières indigènes (mellifères), les remplaçant progressivement.

### Comment le reconnaître?

- Fleurs : groupées en panicules mauves le plus souvent
- Feuilles : lancéolées duveteuses, caduques à semi-pérennes
- Tiges: longues et souples à port retombant

### Comment s'en débarrasser?

### Prévention:

- Ne pas planter cette espèce à proximité des milieux rocheux ou le long des cours d'eau;
- Couper les fleurs en fin de floraison et avant la fructification pour éviter la dispersion des graines (le buddleia produit plus d'un million de graines par individu).

### Gestion en cas d'invasion :

- Arrachage manuel des jeunes plants pour contrôler l'invasion de l'espèce;
- Dessouchage : éliminer les pieds isolés, applicables uniquement sur de petites populations. Après arrachage, la plantation d'espèces indigènes est donc préconisée afin de limiter la repousse des arbustes.

### Espèces alternatives non invasives :

Amélanchier sauvage (Amelanchier ovalis), aubépine à deux styles (Crataegus laevigata), cornouiller mâle (Cornus mas), fusain d'Europe (Euonymus europaeus), genêt à balais (Cytisus scoparius), houx (Ilex aquifolium), troène (Ligustrum vulgare), etc.



### Biblio:

- Fiche réalisée par la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux
- AlterIAS
- «Buddleia : quand il devient un piège écologique », Article français disponible sur <u>www.jardin-praique.fr</u>
- Fiche d'information réalisée par les Province de Liège et de Luxembourg disponible sur <u>www.provincedeliege.be</u>
- Recommandation de l'AGIN, Fiche de lutte contre le buddleia de David, mai 2016. Disponible sur www.kvu.ch

## Chronique du Docteur GD

Cher Docteur GD,

Il faut absolument que je vous raconte ce qui s'est passé la nuit du 24 au 25 décembre alors que j'étais en train de faire mes livraisons. C'est hallucinant!



Bon! Etant, toujours à la bourre pour les cadeaux de fin d'année, je remarquai le 24 à 23h qu'il me manquait un cadeau pour Mr Dupond. Et que désirait ce monsieur? Un bidon de Round up! Remarquant mon erreur, je me dépêchai de me rendre dans le magasin le plus proche pour faire cet achat. Or, quand j'atterris juste devant le magasin, mes rennes glissèrent sur une plaque de verglas et rentrèrent dans la vitrine du magasin. Ils furent complètement sonnés et recouverts d'un produit vert gluant digne du film l'exorciste! Une fois qu'ils ont eu retrouvés leurs esprits, je remarquai que leur comportement était pour le moins bizarre. En effet, l'un essayait de me mordre dès que j'essayais de l'approcher, un autre avait perdu ses poils, et les deux autres ne savaient plus marcher droit. Ni une ni deux, je me rendis au cabinet vétérinaire le plus proche et là, quelle ne fut pas ma surprise quand je tombai sur mon collègue, Nicolas, qui lui était là pour son âne qui souffrait d'une intoxication alimentaire après avoir mangé une carotte pulvérisée. Autant vous dire qu'il avait les boules.

Pendant que nos animaux respectifs se faisaient soigner, nous en profitâmes pour discuter et là, mon cher collègue m'expliqua qu'il n'offrait plus de pesticides à ses clients mais qu'il optait plutôt pour d'autres moyens de désherbage comme des désherbeurs mécaniques ou thermiques.

Que pensez-vous de ces machines ? Merci.

Le Père Noël



### Cher Monsieur,

Tout d'abord, je vous dirais qu'il faut arrêter de croire au Père Noël en ce qui concerne la dangerosité de certains produits. Cela ne marche que pour les enfants! Je devrais d'ailleurs vous enguirlander de poser ce genre de cadeaux au pied de sapins qui sont déjà assez pulvérisés comme cela. Ces substances ont bien sûr un impact sur la santé ou l'environnement. Comme le suggérait votre collègue, vous pouvez maintenant offrir d'autres ustensiles à vos clients comme un tire-pissenlit ou une binette électrique, très efficace pour les petites surfaces. J'en profite également pour vous rappeler que le particulier ne peut plus utiliser de glyphosate actuellement.

Concernant, les désherbeurs alternatifs, il en existe de deux types : les désherbeurs mécaniques et les désherbeurs thermiques. D'une manière générale, les désherbeurs mécaniques sont souvent plus utilisés pour les grandes surfaces comme les cimetières, avec l'inconvénient que ces machines ne fonctionnent pas sur toutes les surfaces. En effet, si vous optez pour ce genre de matériel, il vous faudra un désherbeur mécanique pour gérer les surfaces en béton et un autre désherbeur pour gérer les terrains en stabilisé. Par contre, les désherbeurs thermiques ont l'avantage de convenir à tout type de surface mais sont peut être un peu moins appropriés pour les grande surfaces. Tout dépend toujours du degré de «propreté» que vous voulez atteindre!

Dans les deux cas, il est important de préciser qu'il est possible de trouver du matériel de qualité à un prix abordable.

J'en profite également pour vous signaler que la tolérance aux mauvaises herbes est sans doute la clé du « zéro phyto ».

(suite à la page suivante)

En effet, même si les machines de désherbage sont de plus en plus performantes, elles n'ont pas encore la même efficacité que les produits phytos. A l'heure actuelle, il faut donc accepter que certaines herbes indésirables apparaissent.

Mais pas de panique: si la population accepte sans broncher la présence de mégots de cigarettes sur les trottoirs, les dépôts sauvages auprès des bulles à verres, et la présence de déchets sur la voirie, la présence d'un ou deux pissenlits entre deux pavés ne devraient pas poser trop de problème!

Votre dévoué Docteur GD

### Formations 2019 : ça se passe près de chez vous!

Tout au long de 2019, nous vous proposerons des formations un peu partout en Wallonie, en partenariat avec des communes motivées et prêtes à partager leur expérience.



Dix-sept thèmes seront explorés, parmi lesquels une consécration : la taille raisonnée des arbustes d'ornement. Et ce n'est pas tout! Nous vous proposerons aussi des nouveautés, en réponse aux problèmes qui nous ont souvent été communiqués. Curieux de connaître le reste de nos propositions? Toutes les infos se trouvent dans le catalogue envoyé à toutes les communes par poste début décembre, et téléchargeable sur notre site web.



www.sebastiendubois.be



### ADALIA<sub>2.0</sub>

### Equipe des Facilitateurs «zéro pesticide»:

- Thibaut Mottet: 0483/44.00.94

thibaut@adalia.be

- Tiffanie Frenkel: 0486/36.07.30

tiffanie@adalia.be

### Comité de rédaction/Editeur responsable Thibaut Mottet et Tiffanie Frenkel

### **Remerciements:**

Le comité de rédaction remercie chaleureusement l'équipe du Parc Naturel Hautes Fagnes-Eifel pour la traduction en Allemand







